

trompez. C'est demain qu'il faudra faire le chemin de la croix. Aujourd'hui, l'esprit de l'Eglise veut qu'on prie au Saint Tombeau. ”

Et combien voyons-nous de gens qui font le chemin de la croix tandis qu'à l'autel il se dit une messe ? C'est un non-sens.

D'autres se signent à tout propos, et par conséquent hors de propos ; ils oublient de prendre de l'eau bénite en entrant dans l'église, ou ils en prennent en sortant, l'un et l'autre ne se devraient pas faire. Je sais un jeune clerc d'il y a vingt ans, qui offrit un jour de l'eau bénite en sortant de la chapelle du grand séminaire à un de nos Messieurs, et, tout ébahi, se vit refusé. Il ne savait pas qu'on se purifie en entrant dans l'Eglise, dans une chapelle... mais qu'on est censé l'être en sortant !

Eh ! bien, M. Saint-Denis, avec sa brochure de 16 pages, vous indique de la façon la plus claire et la plus précise ce qu'il faut faire pour se bien tenir à l'église. Il donne les règles générales d'abord, pour *la toilette* à porter (ou à ne pas porter), *l'entrée à l'église, le séjour dans l'église et la sortie de l'église*. Puis, il parle de *la tenue pendant la messe basse, de la réception de la communion, de la tenue pendant l'aspersion, la grand'messe, les funérailles, les vêpres, les saluts...* C'est une petite mine de renseignements que, à la lecture, on est tout surpris d'ignorer. C'est si simple et si facile.

Ce petit, tout petit livre, est à répandre. Les offices n'en seront que plus beaux. Quand les gens bien élevés se visitent, ils observent certains usages de convention. Par exemple, on arrive à l'heure, on ne brusque rien par une attitude qui détone, etc., etc. Le monsieur qui vient à la messe par courtoisie, étant donné qu'il ne croit pas je suppose, et qui se tient debout à l'élévation pour faire acte de libre-penseur ne fait pas autre chose qu'une impolitesse. Qu'il reste chez lui, ou qu'il se comporte à l'église comme il convient.